



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JUIN 2018

Le 28 juin 2018 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame Jacqueline Vanbersel, Maire.

Etaient présents :

Mme Vanbersel, M. Vereecke, Mme Labarre, M. Beaudoir, Mme Ziegler, M. Berson, Mme Marin, adjoints au Maire, Mme Charroppin, M. Hautot, Mme Krauzé, M. Mauriéras, Mme Tesson, Mme Daninthe, M. Moutinho, M. Chatin, M. Rémond, M. Roze, conseillers municipaux.

Etaient absents excusés et représentés :

M. Brebant (pouvoir à M. Hautot)
M. Gardette (pouvoir à Mme Vanbersel) (arrivée à 21h20)
Mme Barbier (pouvoir à M. Rémond)
Mme Liard (pouvoir à M. Roze)

Etaient absentes :

Mme Ribeiro-Rego
Mme Balard

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 heures 30.

Mme Bériza ZIEGLER est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à la majorité des suffrages exprimés (19 voix pour dont 4 pouvoirs, une abstention M. Moutinho, une voix contre M. Chatin), le procès-verbal de la séance du 10 avril 2018.

- Le conseil municipal prend acte des décisions prises par Madame le Maire depuis le 10 avril 2018 en vertu de la délégation reçue pour la signature des marchés publics.

FINANCES COMMUNALES

1) Budget principal - Exercice 2017

1-1 Compte administratif 2017

Conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités, Mme le Maire ne participe pas au vote du compte administratif.

M. Georges Berson est désigné Président.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des suffrages exprimés (19 voix dont 3 pouvoirs) le compte administratif de l'exercice 2017 qui présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES ou EXCÉDENT
Total des mandats	2 198 687.49	
Total des titres		2 575 513.63
Excédent 2017		376 826.14
Excédent reporté 2016		307 001.35
Excédent global de clôture		683 827.49

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES ou DÉFICIT	RECETTES
Total des mandats	759 638.08	
Total des titres		707 951.31
Déficit 2017	51 686.77	
Excédent reporté 2016		408 774.91
Résultat de clôture		357 088.14
RESTES A RÉALISER		
	Dépenses	Recettes
	457 080.00	145 700.00
Déficit des restes à réaliser	-311 380.00	

Excédent total de financement	+ 45 708.14
-------------------------------	-------------

1-2 Compte de gestion du Trésorier

- Le conseil municipal VOTE à l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix dont 4 pouvoirs) le compte de gestion du receveur qui présente des résultats identiques à ceux du compte administratif.

Arrivée de M. Gardette à 21h20

2) Subventions aux associations 2018.

- DÉCIDE à la majorité des suffrages exprimés (une abstention : M. Chatin) d'accorder la subvention suivante :

Comité des Fêtes (<i>acompte de 3 000 € accordé par délibération le 10 avril 2018</i>)	20 000,00 €
---	--------------------

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

Comité de Jumelage de l'Éventail (<i>subvention accordée par délibération du 10 avril 2018</i>)	1 400,00 €
Union Sportive de Sainte Geneviève - Football	8 000,00 €
Tennis Club de Sainte-Geneviève	3 800,00 €
École du Dragon d'Or - Club de Kung-fu	1 830,00 €
A.P.E.E.P.M. (Parents d'élèves) (<i>Mme Ziegler ne participe pas au vote</i>)	2 000,00 €
Centre Yves Montand	8 000,00 €
Union des Mutilés, Réformés et Anciens Combattants (<i>M. Berson et Mme Charroppin ne participent pas au vote</i>)	1 800,00 €
SOS Multi Cats (<i>Mme Labarre ne participe pas au vote</i>)	300,00 €

Association Française des Sclérosés En Plaques (AFSEP)	100 €
Association des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales de Beauvais et sa Région (APEI)	250 €
Resto du Cœur	500 €
Secours Catholique	700 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Noailles	150 €
Association des jeunes sapeurs-pompiers de Noailles	350 €
Envol Nocturne et Vie des Oiseaux Libres (ENVOL)	150 €

- **DIT** que le versement des subventions les plus importantes, sera échelonné selon un calendrier à définir avec les associations.

3) Eclairage public de la RD1001 - Rénovation - Participation financière du SE60 - Programmation des travaux.

- **ACCEPTE** à l'unanimité la proposition financière du Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) relatif à la rénovation de l'Eclairage Public de la rue Nationale (RD 1001) qui consiste à remplacer les lampes actuelles par des lampes à Led qui permettront de réaliser des économies de fonctionnement. Le coût s'élève à 44 131,44 €.

4) Installation d'un dispositif de vidéoprotection - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (FIPD).

- **DÉCIDE** à l'unanimité de solliciter une subvention au taux maximum auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance sur la commune.

5) Acquisition de matériel de gestion des espaces verts - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

- **DÉCIDE** à la majorité par 20 voix pour (dont 3 pouvoirs) et 1 abstention (M. Chatin), d'acquérir une tondeuse Grin avec batteries d'un montant de 1 904,06 € TTC, dans le cadre du projet alternative à l'usage des produits phytosanitaires et **SOLLICITE** auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la subvention au taux maximum susceptible d'être allouée au titre de l'accompagnement des changements de pratiques phytosanitaires en zones non agricoles.

6) Carte achat - Renouvellement de la convention avec la Caisse d'Épargne.

- **DÉCIDE** à l'unanimité de doter à nouveau la commune de Sainte-Geneviève de la Carte Achat auprès de la Caisse d'Épargne de Picardie pour une durée d'un an prorogeable deux fois, par reconduction expresse.

7) Intégration des résultats du Syndicat Intercommunal pour le Transport et le Traitement des Eaux Usées (SITTEU) suite à sa dissolution - Décision Modificative n°1.

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes Thelloise et la dissolution du SITTEU, les résultats budgétaires doivent être intégrés.

Les résultats reportés du compte administratif 2017 du budget annexe du service assainissement à transférer à la Communauté de Communes Thelloise, s'élèvent à :

- Section d'exploitation (C/002) : 48 118.37 €
- Section d'investissement (C/001) : 299 309.50 €

- **ACCEPTÉ** à la majorité par 20 voix pour (dont 3 pouvoirs) et 1 abstention (M. Chatin) les modifications des inscriptions budgétaires des crédits suivantes :

- **Section d'exploitation**
 - Recettes C 002 : + 48 118.37 €
 - Dépenses C 678 : + 48 118.37 €
- **Section d'investissement**
 - Recettes C 001 : + 299 309.50 €
 - Dépenses C 1068 : + 299 309.50 €

8) Autorisation de mise à disposition des biens à la Communauté de Communes Thelloise suite à la dissolution du SITTEU.

Suite à la dissolution du SITTEU et dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes Thelloise, il est nécessaire d'organiser la mise à disposition des biens de la Commune de Sainte Geneviève au bénéfice de la Communauté de Communes Thelloise afin de lui permettre l'exercice de cette compétence.

- **APPROUVE** à la majorité par 20 voix pour (dont 3 pouvoirs) et 1 abstention (M. Chatin) le procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers et mobiliers par la commune à la Communauté de Communes Thelloise.

9) Transfert des résultats du Syndicat Intercommunal pour le Transport et le Traitement des Eaux Usées (SITTEU) à la Communauté de Communes Thelloise.

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes Thelloise et la dissolution du SITTEU, les résultats budgétaires doivent être transférés à la Communauté de Communes Thelloise.

Les résultats reportés à transférer à la Communauté de Communes Thelloise s'élèvent à :

- Section d'exploitation (C/002) : 48 118.37 €
- Section d'investissement (C/001) : 299 309.50 €

- **DÉCIDE** à la majorité par 20 voix pour (dont 3 pouvoirs) et 1 abstention (M. Chatin) de transférer les résultats du SITTEU à la Communauté de Communes Thelloise.

Les résultats se présentent de la façon suivante :

- Résultat cumulé d'exploitation : 48 118.37 €
- Résultat cumulé section d'investissement : 299 309.50 €

10) Création de la Redevance d'Occupation du Domaine Public par les Ouvrages de distribution de gaz.

- **ACCEPTÉ** à l'unanimité les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de GAZ et **DÉCIDE** de fixer un taux de la redevance pour occupation du domaine, ce montant sera revalorisé automatiquement chaque année.

11) Création de la Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public par les Ouvrages de distribution de gaz.

- **ADOPTÉ** à l'unanimité les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public pour l'occupation provisoire de son domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz, dite « RODP provisoire ».

AFFAIRES GÉNÉRALES

12) Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) - Transfert compétence maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables.

- **ACCEPTÉ** à l'unanimité de transférer au Syndicat de l'Energie de l'Oise la compétence Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables et **AUTORISE** les services du SE60 à collecter, traiter, contrôler et analyser les données énergétiques du patrimoine communal.

13) Commissions municipales - Désignations.

Le Conseil Municipal,

- DÉSIGNE Mme Amélie LIARD membre de la commission « Vie associative, aux sports, à la culture et aux loisirs ».
- DÉSIGNE M. Martial ROZE membre de la commission « Travaux, voirie, bâtiments et équipement ».

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Ziegler :

Suite aux événements climatiques qui ont durement touché le quartier du Petit Fercourt, une réunion publique sera organisée au début du mois d'octobre afin de présenter les projets d'aménagement qui sont en cours d'élaboration.

- Monsieur Beaudoir :

Les travaux de construction d'une résidence et de cabinets médicaux par l'OPAC dans l'ancienne propriété Saurel ne débutera que début septembre suite à la découverte d'amiante dans l'ancienne maison présente sur le site.

☞

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

☞

Fait à Sainte-Geneviève, le 29 juin 2018.

La Secrétaire,


Bériza ZIEGLER

Le Maire,


Jacqueline VANBERSEL

